



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Causes de l'incendie de Notre-Dame de Paris

Question au Gouvernement n° 1888

Texte de la question

### CAUSES DE L'INCENDIE DE NOTRE-DAME DE PARIS

**M. le président.** La parole est à M. Bruno Fuchs.

**M. Bruno Fuchs.** Monsieur le ministre de la culture, il y a quinze jours, un terrible incendie ravageait la cathédrale Notre-Dame de Paris, notre cathédrale. Devant leur poste de télévision, des citoyens du monde entier ont vécu en direct ce drame, impuissants et désespérés. Ce monument, symbole de notre culture et témoin de notre histoire, ne doit sa survie qu'à l'intervention héroïque des pompiers de Paris. Je veux ici, devant la représentation nationale, saluer leur courage et leur exprimer notre plus profonde gratitude. (*Vifs applaudissements sur tous les bancs.*)

Alors que le Gouvernement a posé avec ambition la première pierre d'un chantier de reconstruction et que les solidarités nationales et internationales se sont exprimées, il nous faut nous interroger sur les causes de cet accident, qui n'est malheureusement pas le premier du genre : en 2003, le château de Lunéville s'est embrasé ; en 2014, un incendie a détruit la villa Primerose de Fort-de-France ; en février dernier, un début d'incendie s'est déclaré dans la chambre de Marie-Antoinette, au Petit Trianon.

Cette liste, non exhaustive, est significative des failles de sécurité qui mettent en danger notre patrimoine. Pour Notre-Dame, un certain nombre de dysfonctionnements sont rendus publics, concernant le système d'alerte ou des fils électriques courant dans les combles : les règlements de sécurité et le plan incendie n'ont visiblement pas été totalement respectés. Dès lors, il est légitime de se demander si Notre-Dame de Paris est un cas isolé. Est-on sûr que les normes électriques et les plans incendie sont bien respectés dans l'ensemble des monuments nationaux ?

Monsieur le ministre, il me semble urgent de lancer un audit général de sécurité des monuments nationaux et de redéfinir les stratégies de protection, notamment lorsque la hauteur et la structure rendent difficile l'intervention des pompiers – je pense aux Invalides ou à la cathédrale de Strasbourg –, afin que plus jamais la France ne revive un pareil drame. (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de la culture.

**M. Franck Riester, ministre de la culture.** Lundi 15 avril, nous étions tous saisis d'effroi face au terrible incendie de Notre-Dame de Paris. Le drame aurait été bien pire, comme vous l'avez dit, sans l'intervention courageuse, compétente et empreinte de sang-froid des sapeurs-pompiers de Paris mais aussi des départements franciliens, venus renforcer les équipes parisiennes. Le pire a été évité.

Depuis lundi dernier, les équipes du ministère de la culture ont également effectué un travail remarquable, aux côtés des sapeurs-pompiers, pour sécuriser ce qui restait fragile, notamment les pignons et la voûte de la cathédrale. Sans cela, les dégâts auraient pu être bien plus importants.

Je tiens à dire, monsieur Fuchs, que nous avons évité le pire, parce que les sapeurs-pompiers de Paris et les équipes du ministère de la culture, de l'évêché et de l'hôtel de ville de Paris étaient préparées à ce type d'événement. Elles étaient entraînées : elles avaient effectué plusieurs exercices pour lutter contre un incendie et pour préserver les œuvres d'art présentes dans la cathédrale. Ce travail de préparation s'est avéré essentiel.

Pour autant, il y aura un après incendie de Notre-Dame de Paris.

**M. Pierre Cordier.** Que c'est poussif ! Il faut connaître ses dossiers, monsieur le ministre !

**M. Franck Riester, ministre.** J'ai d'ores et déjà lancé une actualisation des audits de sécurité, non seulement des quatre-vingt-sept cathédrales mais aussi de tous les grands monuments dépendant du ministère de la culture, afin de s'assurer que tous les dispositifs de sécurité sont à niveau pour faire face à ce type d'incendies. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Fuchs](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (6<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1888

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** Culture

**Ministère attributaire :** Culture

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [1er mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [1er mai 2019](#)